

**REUNION DES EXPERTS DE LA CEDEAO SUR LES CONFLITS
ENTRE ELEVEURS ET AGRICULTEURS DANS LA REGION – Abuja
24-25 April 2018**

RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DES EXPERTS

DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

1. Effectuer un audit de la non-application des cadres réglementaires existants en matière de transhumance et du contrôle de la prolifération des armes légères ;
2. Réviser et actualiser les cadres réglementaires régionaux existants relatifs à la transhumance et au certificat international de transhumance en tenant compte des réalités actuelles ;
3. Harmoniser et mettre en œuvre les législations nationales conformément aux lois communautaires sur la transhumance et le contrôle des armes légères.
4. Passer en revue et développer les voies de transhumance existantes.

DE LA SÉCURITÉ ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

1. Encourager et renforcer les collectivités locales et favoriser la création de mécanismes bilatéraux de dialogue en vue d'une transhumance transfrontalière pacifique et sécurisée, y compris la signature d'accords bilatéraux entre les Etats membres sur la transhumance ;
2. Renforcer la coopération transfrontalière (CTF) au sein des services de sécurité des États membres de la CEDEAO et de ses voisins en vue de favoriser le partage de renseignements, la collaboration, la coopération et la synergie ;
3. Réviser et actualiser les législations nationales conformément à la Convention sur les armes légères et de petit calibre, y compris le contrôle de la fabrication locale (forgerons) et la possession d'armes à feu par les civils ;
4. Établir et renforcer les comités interétatiques de transhumance afin de mieux sécuriser la transhumance ;
5. Promouvoir le dialogue entre les collectivités et renforcer les mécanismes traditionnels de prévention des conflits permettant de régler les différends entre éleveurs et agriculteurs ;
6. Renforcer les systèmes régional et national d'alerte précoce et de réponse et des indicateurs sur la transhumance ;

7. Renforcer le rôle et la participation des femmes et des jeunes pour leur permettre d'assumer pleinement leurs rôles de bâtisseurs de paix en vue du développement de la Communauté ;
8. Renforcer la capacité des systèmes judiciaires à rendre activement la justice afin d'empêcher le recours aux armes à feu même pour les cas de légitime défense.

DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

1. Renforcer et évaluer le système de suivi de la transhumance à travers la mise en place d'une politique régionale grâce à l'utilisation des TIC de surveillance pour le suivi, l'identification, le contrôle des déplacements, la prévention de vol de bétail et le contrôle des maladies des animaux dans les Etats membres.
2. Identifier, élaborer, formuler et mettre en œuvre des politiques de projets/ programmes invocateurs, de stratégies permettant de relever les défis actuels et futurs dans le secteur de l'élevage tout en tenant compte de tous les aspects de l'élevage (pâturage, eau, alimentation, logement, système sanitaire, environnement, emploi des jeunes, établissement de soins de santé, point de repos et autres services auxiliaires). A cet effet, mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de projets régionaux pertinents tels que le PRIDEC, le PEPISAO, le PACBAO et le PREDIP.
3. Identifier et rechercher l'appui des partenaires techniques et financiers afin de soutenir les pays membres dans le secteur de l'élevage.

DE LA SENSIBILISATION / COMMUNICATION

1. Élaborer une stratégie de communication mettant l'accent sur les bonnes pratiques, encourager la prévention des conflits et désamorcer la stigmatisation de segments spécifiques de la population (plaidoyer, sensibilisation, participation des médias, etc.).
2. Sensibiliser les acteurs concernés et diffuser les législations et le cadre réglementaire sur la transhumance.